

La mairie récompense les habitants qui embellissent la commune



Les habitants primés ont été reçus à la mairie et récompensés. Il sera bientôt temps de s'inscrire au concours d'illuminations de Noël...

Mardi avait lieu la remise des prix du concours de fleurissement et d'illuminations 2020-2021 de la commune. La commission en charge est passée début juillet pour les fleurs, et avant Noël pour les illuminations. La maire, Martine Venturini, a remercié les participants aux deux concours « pour l'embellissement de la commune. C'est la première fois que des agents participent : merci ! Et merci aux commerçants : s'il y en avait plus, on serait contents ! » Annelise Defilippi, élue déléguée aux manifestations, a affirmé que « c'était agréable de faire le tour. On note une petite augmentation dans la participation, c'est bien ! Encouragez vos voisins à s'inscrire. » Avec Gisèle Motta, une autre élue, elle a offert aux habitants primés un bon d'achat à La Gentiane ou à M. Bricolage.

Pour le concours de fleurissement, trois habitants ont reçu été primés : Jean-

Michel Coumes a obtenu le 1^{er} prix, Mireille Chambaz le 2^e et Yvette Jaxx le 3^e. C'était la première participation pour Mireille Chambaz, qui explique : « J'ai tenté ma chance cette année ! J'aime bien les fleurs. Parfois, j'hésite à en remettre, mais je trouve qu'un balcon sans fleurs, ça fait nu : je préfère un balcon décoré. Habitant en rez-de-chaussée, je peux aussi planter en pleine terre. C'est difficile de garder les fleurs en état car il faut les arroser pendant les vacances : il faut trouver quelqu'un ! »

Deux commerces ont participé

Jean-Michel Coumes, lui, se rappelle que sa « maman avait toujours le 1^{er} prix du concours des maisons fleuries à Morestel. À son décès, j'ai pris la suite. Nous sommes installés à Chapareillan depuis 5-6 ans : j'ai voulu embellir la maison. Cette année un peu plus,

car je ne sais pas si ma maladie me permettra de continuer l'an prochain... »

Deux commerces ont fleuri : Elévation coiffure, qui a obtenu le 1^{er} prix, et La Gentiane, 2^e prix.

Six habitants ont reçu un prix pour les illuminations : Pascale Lekieffre, Victor et Benoît Seyssel, Stéphane Drillat, Annick Perichon et Pierre-Philippe Chêne. Annick Périchon illumine « depuis 4-5 ans. Chaque année, j'en mets plus, et pourtant je me limite dans les boutiques ! En revanche, je ne suis pas du tout fleurs : c'est ma voisine qui m'en met ! » Pascale Lekieffre s'est « inscrite à la dernière minute : je croyais que c'était annulé avec le Covid ! » Stéphane Drillat illumine « le hameau de Saint-André depuis 7 ans, pour ma fille et pour tous : c'était important en 2020, pour donner une lueur d'espoir. » Martine Venturini, elle, a évoqué « la magie de Noël. »